

Décision du Président Prestations de réparations d'un véhicule suite à sinistre Titulaire: REVIP

 $2025 - D - n^{\circ}$

Le Président de l'Etablissement Public Territorial Paris Est Marne & Bois,

VU les articles L.5211-2, L. 5211-9 et L. 5211-10 du Code général des collectivités territoriales,

VU la délibération N° 20-63 du Conseil de Territoire en date du 9 juillet 2021 portant délégation de pouvoir au Président,

CONSIDERANT le devis pour les réparations du véhicule de Madame JORGE à passer avec le Garage REVIP sis ZAC des Grands Godets – 970 rue Marcel Paul à CHAMPIGNY SUR MARNE (94500),

CONSIDERANT que cette prestation a fait l'objet d'une procédure sans publicité ni mise en concurrence préalable,

VU les termes du devis correspondant,

DECIDE

ARTICLE 1:

De signer le devis pour les réparations du véhicule de Madame JORGE à passer avec le Garage REVIP sis ZAC des Grands Godets – 970 rue Marcel Paul à CHAMPIGNY SUR MARNE (94500), d'un montant de 575,03 € HT.

ARTICLE 2:

De charger le Directeur Général des Services et Madame la responsable du Service de Gestion Comptable (SGC) de Vincennes, comptable public de l'établissement public territorial Paris Est Marne & Bois, de l'exécution de la présente décision qui sera portée à la connaissance du Conseil de Territoire.

ARTICLE 3:

Dans un délai de deux mois à compter de sa transmission en Préfecture, sa publication ou de sa notification cette délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'Etablissement public territorial Paris Est Marne & Bois ou d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Melun.

Fait à Champigny-sur-Marne, le

2 6 MARS 2025

Le Président,

Olivier CAPITANIO

La présente décision publiée le est exécutoire à la date du en application des articles L5211-1

et L.2131-1 du C.G.C.T.

Champigny-sur-Marne, le

2 6 MAR. 2025

970 RUE MARCEL PAUL ZAC DES GRANDS GODETS 94500 CHAMPIGNY SUR MARNE

Tél.: 0147068222 - Fax: 0147068222 - E-mail: contact@revip.fr - Site WEB: www.revip.fr

OR

Référence pièce

: O105184

Date

: 14/03/25

Date de réception

Date de livraison

Mode de règlement

: Virement 30 jours fin de mois

PARIS EST MARNE ET BOIS

PLACE URANIE

94340 JOINVILLE LE PONT

Identification du véhicule

Immatriculation : CZ-598-HN

Marque

: PEUGEOT

: 130 422 Kilométrage Date mise en circulation : 08/10/13 Modèle

: PEUGEOT 208 I

N° Série : VF3CCHMZ0DT135309

Désignation	Qté	Tps	PU	Mt HT
DEPOSE POSE GARNITURE DE PORTE AVANT GAUCHE.				
REMPLACEMENT D'UN RETROVISEUR DE PORTE AVANT GAUCHE.				
Tolerie t1 Véhicule Utilitaire	1,00	1,00	88,00	88,00
	4.00		404.00	404.00
Rétroviseur Complet Gauche	1,00	1	461,03	
Fongibles	1,00	1	13,00	
Recyclage	1,00		13,00	13,00
	9			
Exonération de TVA, article 262 ter, I du CGI				*

Cumul des montants par tarif de main-d'oeuvre								
Taux	Temps	Montant	Taux	Temps	Montant	Taux	Temps	Montant
Méca 1		0.	Tôl 1	1,00	88,00	Peinture		
Méca 2			Tôl 2			Corps C.		
Méca 3			Tôl 3			Forfait		
Méca 4			Tôl 4					

Tx	Pièc	е	Main-d'o	euvre	Huile		
'^	HT	TVA	HT	TVA	HT	TVA	
20,00	487,03	97,41	88,00	17,60			
	487,03	97,41	88,00	17,60			

R
R
In
R
E
T

Récapitulatif							
Total HT Brut	:		575,03	Frais HT	:		
Remise Pièce		%		Port HT	:		
		%		Total TVA	:	115,01	
Remise MO	•	70		Divers TTC	:		
Ing. Peinture	:			Total TTC	:	690,04	
Remise Glob.	:	%		Acompte	:		
Escompte	:	%		Net à Payer			
Total HT Net	:		Ac575.03	eption en préfec690,04			

Escompte de 2 % pour paiement anticipé

Action de réception en prétectibie 1,04 094-200057941-20250326-D2025-41-AR-Date de télétransmission : 26/03/2025 Date de réception préfecture : 26/03/2025